



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Commission agricole 10

Procès-verbal de la séance du 14.08.07 à 17h30 au bureau communal de Vissoie

<u>Présents</u>	Gérard Genoud	Président
	Mireille Melly	Vice-présidente
	René Zufferey	Membre
	Gilles Rion	Membre
	Urbain Kittel	Membre
	Patrick Epiney	Membre
	Philippe Chauvie	Membre
	Simon Crettaz	Président des Présidents de communes
<u>Excusé</u>	Christiane Crettaz	Membre
	Martine Antonier Tschus	Secrétaire intercommunale

Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoise	Jacques Vouardoux

Salutations

Gérard Genoud ouvre la séance et remercie les membres d'être présents. L'ordre du jour proposé est approuvé.

1. Approbation du protocole du 16 juin

Le PV de la séance du 16 juin 2007 est approuvé.

2. Information par Simon Crettaz sur la date butoir du 31 août et le forum du 5 octobre

Simon Crettaz informe les membres que deux forums seront organisés le 5 octobre 2007 et le 9 novembre 2007.

Il s'agira d'informer la population du travail des commissions et pour certains thèmes stratégiques d'ouvrir la discussion.

Ces thèmes stratégiques sont les suivants :

Pour le 5 octobre : santé, social; politique; agriculture.

Pour le 9 novembre : aménagement du territoire; économie et tourisme

En ce qui concerne la commission agriculture, pour la date butoir du 31 août il faudrait en tous cas présenter à la conférence des présidents les propositions en ce qui concerne les aides à l'agriculture (voir point 5 de l'ordre du jour).

Lors du forum 1, les représentants du service de l'agriculture seront présents (MM. Dayer, Michelet, Trombert, Alter).

Lors des forums, chaque président de commission présentera en quelques minutes les travaux de celle-ci. Pour l'agriculture, il paraît important de donner quelques informations de base, par exemple le nombre d'UGB, les aides des communes, les subsides, etc.

Après le 5 octobre, la commission pourra organiser le forum consacré uniquement à l'agriculture.

3. Questionnaires en retour, discussion

Les données d'Ayer et Grimentz ont été vérifiées. Pour les autres communes, il faut encore faire ce travail. Les informations sont à transmettre à Philippe Chauvie.

Pour St-Jean, 3 exploitants n'ont pas rempli le questionnaire. René Zufferey donne lecture du courrier qu'il leur a adressé.

Pour Ayer et St-Luc, deux lignes du tableau doivent être supprimées car comprises dans les données des étables en consociation.

Les réponses sous forme de texte contiennent des informations intéressantes. Il faudrait en faire une synthèse.

4. Plans en retour, discussion

Les plans sont assez difficiles à utiliser. Patrick Epiney refera un tirage pour le 24 août en faisant ressortir de manière plus claire les surfaces de fauche, de pâture et les surfaces où il serait possible de créer de nouvelles possibilités de fauche, sur la base des données fournies par les membres de la commission.

5. Nouvelle organisation

a. Préposés à la culture des champs

Actuellement, il y a un préposé à la culture des champs dans chaque commune. Un nombre de 6 peut paraître élevé, mais la connaissance du terrain est très importante. Le regroupement sur 1 personne paraît difficile vu la grandeur du territoire. A terme, le rôle du teneur de cadastre pourrait être plus important. La commune continuera de fournir l'appui administratif aux préposés.

Après discussion, la commission fait la proposition suivante :

Dans un premier temps, maintenir les préposés à la culture des champs actuels dans leur fonction (sauf peut-être celui de Vissoie vu la surface réduite).

A terme et au gré des départs naturels, faire des regroupements en 3 secteurs, par exemple : Ayer-Vissoie, Chandolin-St-Luc et Grimentz-St-Jean.

b. Inspecteurs de bétail

Actuellement, il y a un inspecteur de bétail dans chaque commune. La situation et la problématique sont les mêmes qu'en ce qui concerne les préposés à la culture des champs.

Après discussion, la commission fait donc la proposition suivante :

Dans un premier temps, maintenir les inspecteurs de bétail actuels dans leur fonction.

A terme et au gré des départs naturels, faire des regroupements en 3 secteurs, par exemple Ayer-Vissoie, Chandolin-St-Luc et Grimentz-St-Jean.

c. Subventions communales

Actuellement, les six communes versent des subsides aux exploitants agricoles pour un montant d'environ 135'000 CHF. La commission estime que ce montant devrait être augmenté pour garantir la qualité du paysage apprécié de nos hôtes touristiques. Elle pense qu'il faut en priorité favoriser l'entretien du paysage et soutenir le produit typique qu'est le fromage d'Anniviers.

En conséquence et après discussion elle fait les propositions suivantes :

- **La commune d'Anniviers devrait soutenir l'agriculture pour un montant global d'au minimum 150'000 CHF qui seraient répartis comme suit :**
- **Un subside de 100 CHF par UGB (sans distinction de l'espèce ou de la race). Sur la base du cheptel actuel, cela représenterait environ 45'000 CHF.**
- **Le solde serait réparti pour moitié entre le soutien à la production laitière via la centrale laitière (selon le modèle actuel) et pour moitié aux surfaces fauchées en Anniviers.**
- **En ce qui concerne les surfaces fauchées, seules les catégories 11 (pente de 18 à 35 %) et 12 (pente supérieure à 35 %) seraient prises en compte. Une différenciation entre les deux catégories devrait être faite par une pondération à déterminer.**
- **Les autres subsides (caisse d'assurance bétail, garde des taureaux) qui représentent actuellement des montants relativement faibles seraient supprimés pour simplifier le système.**

- **Seules les personnes domiciliées dans la commune auraient droit à ces subsides (comme c'est le cas actuellement).**

Concernant les alpages dont la commune reprendra la propriété des communes actuelles, elle continuera à assumer les charges lui incombant en tant que propriétaire.

Avec ces propositions, Simon Crettaz confirme que le mandat de la commission en ce qui concerne les éléments à fournir pour le 31 août 2007 est rempli.

6. Divers et prochaine séance

Gérard Genoud distribue des tableaux d'information sur la Centrale laitière (lait récolté, travail fourni, quantité de fromage et tommes produits, état des stocks, canaux de vente, origine du lait, subventions fédérales et cantonales).

Il distribue également un tableau de calcul du coût par m³ de foin récolté en ce qui concerne son exploitation.

Philippe Chauvie distribue les statistiques concernant les nuitées du tourisme rural en Suisse avec la répartition par région. Pour le Valais le nombre de nuitées n'a été que de 1'739 en 2006.

Il distribue également les priorités en ce qui concerne les potentialités.

Les documents élaborés par l'Etat du Valais concernant la politique de l'agritourisme seront joints au P.V. de la réunion.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le mercredi **29.08.07 à 17h30** au bureau communal de Vissoie. Le principal sujet à traiter sera le contenu des fiches d'action sur le modèle proposé par Philippe Chauvie pour les prairies de fauche.

Fin à 20h15

Pour le P.V. : Philippe Chauvie